

Analyse du discours et Littérature : une interface réelle

Renato de Mello

Université Fédérale de Minas Gerais. Brésil

En 2006, j'ai organisé un ouvrage intitulé « *Analyse du Discours & Littérature* » qui rassemblait 21 travaux de chercheurs en Linguistique de l'Université Fédérale de Minas Gerais ainsi que ceux d'invités tels que Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau. Tous y présentaient et discutaient de l'intérêt pour l'intersection, les enjeux des concepts transitionnels, en les envisageant dans leur dynamique interdisciplinaire. Tous y proposaient des réflexions sur l'apport potentiel des connaissances dans l'approche des textes et des discours du point de vue des deux disciplines.

Selon Charaudeau, dans la préface de ce livre, il faut reconnaître que Littérature (y compris évidemment des critiques, des théoriciens et des écrivains) et Linguistique ne se sont jamais très bien entendus :

Question de territoire – les disciplines sont séparées : Littérature d'un côté, Linguistique et Philologie de l'autre – mais aussi question de méthode, quand il s'agit d'analyser des textes, les linguistes s'intéressent plutôt aux faits de la langue, les littéraires plutôt à la structure et au sens d'une œuvre. Et cette situation n'est pas d'aujourd'hui. En fait, au passé, quand on ne parlait pas encore de Linguistique, les explications littéraires se valaient des notions de stylistique (surtout pour les textes poétiques) et les grammairiens ou les chercheurs de la Stylistique se valaient des exemples prêtés des textes littéraires. Néanmoins, les deux domaines ne se confondaient pas.

Avec le Structuralisme, la Stylistique et la Sémiotique, on voit resurgir dans les années 60 et 70 des querelles mais aussi de nouvelles interfaces

entre Linguistique et Littérature. Plusieurs spécialistes en littérature s'approprient certaines notions de linguistique et de sémiotique, tandis que certains linguistes découvrent la nécessité ou le charme de travailler avec des textes littéraires. Par conséquent, on crée un type de *gentleman agreement* entre les représentants de ces deux disciplines.

Aujourd'hui, il me semble qu'elles se portent bien, qu'il y a pour le moins une tentative de reconnaissance réciproque. Cela parce qu'il s'agit certainement de deux disciplines qui visent l'analyse des textes et des discours : la Littérature prend plus en compte la totalité d'une œuvre et de son contexte, en même temps sociologique et artistique, et la Linguistique se penche plus particulièrement sur les caractéristiques structurelles des textes et des discours. Il s'est créé néanmoins, dans chacune de deux disciplines, une nouvelle sensibilisation : plus l'analyse des textes littéraires se construit à partir des notions et des procédures d'autres disciplines, plus elle sera recherchée. Autrement dit, l'analyse des textes littéraires ne peut être que pluridisciplinaire.

Heureusement les Sciences Humaines et Sociales nous apprennent désormais qu'il n'y a pas un objet d'étude réservé à une seule discipline, et que chacune ne peut proposer pour l'objet analysé qu'un éclaircissement qui lui est propre. Mais elles nous apprennent aussi qu'aucune de ces disciplines ne peut ignorer les autres, qu'il faut considérer leurs affinités pour élargir encore plus le domaine des interprétations. Cependant, même après avoir constaté qu'aujourd'hui nous entrons dans l'ère d'une interdisciplinarité féconde et qu'aucune discipline ne peut se voir comme toute puissante, nous remarquons que la frontière entre la Linguistique et la Littérature, quand on songe à étudier le discours, le langage en situation de communication, reste encore problématique. Et il me semble que l'Analyse du Discours se fonde, s'édifie peu à peu comme un domaine dont les catégories, les concepts et la mise en pratique se multiplient et deviennent de plus en plus multidisciplinaires. Ses démarches dépassent les bornes de la *linguistique de la langue* pour construire des hypothèses dont le caractère pluridisciplinaire devient évident. C'est pour cela qu'il vaut mieux parler d'une *linguistique du discours*.

L'étude des aspects sociaux d'un texte, qu'il soit littéraire ou non, sa structure, son auteur, les contextes liés à sa production et à sa réception, par exemple, existaient déjà avant même la Linguistique, l'Analyse du Discours ou même la Littérature comprises en tant qu'institutions. Il suffit de rappeler, parmi tant d'autres, les études réalisées par Ducrot, Greimas, Barthes, Bakhtine, Benveniste, Jakobson, Todorov, Eco ou encore Genette. Mais même si l'on constate qu'aujourd'hui les deux disciplines travaillent plus ou moins en harmonie avec les interfaces communes, et peut-être

justement pour cette raison, on a vu publiés des ouvrages tels que celui que Dominique Maingueneau et Ruth Ammosy avaient organisé : « *L'analyse du discours dans les études littéraires* », résultat du Colloque qui s'était tenu à Cerisy en 2002, et ceux de Maingueneau : « *Le contexte de l'œuvre littéraire* », publié en 1993 ; « *Le discours littéraire – Paratopie et scène d'énonciation* », publié en 2004 ; « *Contre saint Proust, ou la fin de la littérature* », publié en 2006, pour ne citer que ces trois ; sans oublier évidemment ce *Colloque international* auquel nous participons : « *Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après* », qui a pour but de présenter et de discuter, entre autres choses :

... les résistances à la conjonction de la linguistique et de la littérature, surtout en France, où elles sont encore loin l'une de l'autre dans les découpages classiques au sein de l'institution académique.[...] et l'intérêt de l'intersection, les enjeux des concepts transitionnels, en les envisageant dans leur dynamique interdisciplinaire.

On constate ainsi que l'on est sur un terrain encore en voie de constitution, et que pour l'Analyse du Discours, le discours littéraire se présente encore un peu comme une nébuleuse aux contours imprécis, vu qu'on touche, entre autres, à la problématique des genres, des discours factuels et des discours fictionnels. La proposition de l'Analyse du Discours c'est, comme le dit Maingueneau (2003, p.23), refuser de penser la littérature en la rapportant à un point fixe, à une origine '*sans communication avec l'extérieur*' que serait l'instance créatrice :

... en parlant aujourd'hui de discours littéraire, on renonce à définir un centre, ou, du moins, s'il y a un centre, c'est en un sens bien différent, puisque c'est un dispositif de communication dont les éléments varient sans cesse. Les conditions du dire traversent le dit, qui investit ses propres conditions d'énonciation.

En réfléchissant ainsi en termes de *discours littéraire*, Maingueneau dit qu'il ne s'agit pas seulement de procéder à un *aggiornamento* épistémologique, mais de donner une lisibilité à la plus grande part des *corpus* littéraires. Selon l'auteur, la notion même de *discours littéraire* pose problème et se révèle périlleuse. D'un côté, elle désigne aujourd'hui un véritable *type de discours*, lié à un statut pragmatique particulier, dont l'existence est indiscutable dans notre type de société ; d'un autre côté, elle permet seulement de grouper un ensemble considérable de phénomènes

appartenant à des époques et des sociétés très diverses mais qui ne désigne pas à proprement parler un type de discours, une unité délimitable et stable.

Dans cette perspective, notre intervention se présente comme une proposition d'interaction entre Linguistique et Littérature, et l'approche du texte littéraire par des outils mis à disposition par la Théorie Sémiolinguistique, conçue par Patrick Charaudeau. On souhaiterait y montrer quelques aspects théoriques en espérant pouvoir fournir des apports qui pourront être utiles dans l'abord d'un texte littéraire quelconque.

Il ne faut pas oublier que si des concepts considérés comme *propres* de la discipline *Analyse du Discours* sont appliqués à divers objets sociaux résultant de l'interaction langagière, il est difficile de penser que cette discipline ne va pas s'intéresser à l'analyse des résultats d'une pratique discursive considérée comme l'une des plus anciennes du monde : *la littérature*. Autrement dit, la littérature ne serait qu'une pratique discursive parmi d'autres. On voit aujourd'hui, au moins au Brésil, que des chercheurs des deux disciplines s'attachent de plus en plus à travailler l'interface, avec des concepts, des catégories, des textes, enfin des objets et des théories communes. On propose, ainsi, de partir d'une notion très répandue en Analyse du Discours et qui peut nous aider à mieux comprendre, ou à comprendre autrement le texte littéraire : la notion de *contrat de communication*, ainsi que la Théorie Sémiolinguistique, très utilisées par certains chercheurs de l'Université Fédérale de Minas Gerais, où il a été créé un centre de recherche en Analyse du Discours.

Mais je voudrais parler d'un contrat de communication spécifique : le contrat de communication littéraire. Et avant de nous pencher sur cette question, il faut remarquer que tout acte de langage ne prend sens que dans *une situation de communication*. Selon Charaudeau (1992), la situation de communication « ... constitue le cadre physique et mental dans lequel se trouvent les partenaires de l'acte de communication, lesquels sont déterminés par une identité psychologique et sociale et reliés par un contrat de communication ». Autrement dit, c'est une situation dans laquelle se trouvent les sujets communicants et les sujets interprétants, c'est-à-dire des sujets empiriques, des acteurs qui communiquent, qui échangent des propos avec l'espoir d'aboutir à une certaine inter-compréhension, et dont le sens dépend, pour une part, des conditions relationnelles dans lesquelles ils réalisent cet échange. Cette co-construction ne se fait pas de façon aléatoire. Elle se fait dans des situations qui, à force de récurrence, finissent par se stabiliser en *types* ou en *genres*, constituant autant de cadres de contrainte et de points de repère pour les partenaires de l'échange. Ceux-ci se trouvent alors dans une relation de réciprocité qui les oblige à reconnaître la finalité qui les relie, l'identité qui les caractérise, le propos qu'ils échangent, les

circonstances qui les contraignent physiquement, et les rôles discursifs qui y sont attachés. C'est ce qui permet de dire que la relation dans laquelle se trouvent engagés les partenaires d'un acte langagier est d'ordre contractuel, et c'est la raison pour laquelle je propose de réfléchir avec vous sur la notion de *contrat de communication*.

Le *contrat de communication* littéraire est ce qui structure une situation d'échange verbal en conditions de réalisation des actes de langage spécifiques qui s'y produisent pour que ceux-ci soient reconnus *valides*, c'est-à-dire correspondants à une intentionnalité du sujet communiquant, l'écrivain, et qu'ils puissent être interprétés par le sujet recevant-interprétant, le lecteur. On se trouve là dans une problématique de la *reconnaissance* : la nécessité pour les partenaires de posséder en commun un certain savoir, c'est-à-dire un savoir partagé, non seulement par rapport à des idées, mais également par rapport à ces contraintes relationnelles qui devraient leur permettre de reconnaître le *projet d'influence* dans lequel ils sont engagés. La reconnaissance de ce contrat est ce qui donne l'aptitude à relier texte et contexte, dire et situation de dire, de sorte que cette obligation de reconnaissance ne mette pas seulement en œuvre le *savoir* et le *savoir dire* mais aussi le *vouloir dire* et le *pouvoir dire*. À titre d'illustration, voici le tableau du processus communicationnel proposé par la Théorie Sémiolinguistique :

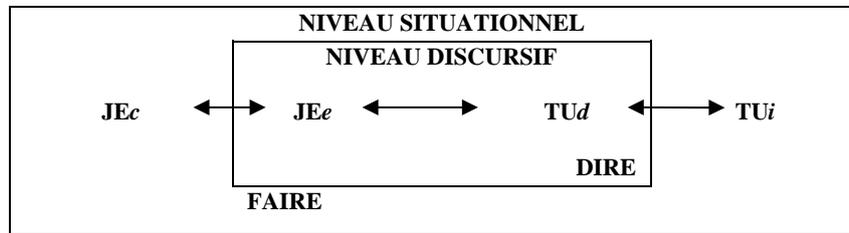


Tableau 1 : processus communicationnel

Le contrat se compose d'un espace de contraintes, constitué par les conditions auxquelles doivent se soumettre les partenaires, sous peine de ne pas pouvoir communiquer, et d'un espace de stratégies qui comprend, de manière potentielle, les différents types de configurations discursives dont dispose le sujet communiquant pour, à la fois, satisfaire aux conditions du contrat et réaliser les intentions qui lui sont propres. Le système de reconnaissance réciproque entre producteur et récepteur de l'acte de langage qu'engendre le contrat fait que le texte produit signifie d'abord par ses conditions de communication. Selon Charaudeau (1993, p.97):

... un tel contrat détermine une partie de l'identité des partenaires pour que ceux-ci puissent être légitimés dans la situation d'échange dans laquelle ils se trouvent, une partie de leurs finalités pour satisfaire au principe d'influence et de pertinence, et les rôles langagiers qui leurs sont attribués du fait du principe de régulation.

De plus, le contrat de communication littéraire lie les partenaires dans une sorte d'alliance objective qui leur permet de co-construire du sens tout en s'auto-légitimant. Et une partie du sens est construite avant même que l'on entre dans la spécificité d'un texte, et c'est le contrat de communication littéraire qui la met en place, surdéterminant en partie les acteurs de l'échange. Les interactants assument des positions et se situent l'un par rapport à l'autre dans un lien contractuel qui finit par établir un plan à l'activité communicationnelle. Interaction régulée, certes, mais qui laisse au sujet une marge de manœuvre pour mener à bien ses intentions de sens et d'influence.

La notion de *contrat de communication littéraire* semble à ce moment permettre aux études sur le texte, le discours littéraire, une convergence multidisciplinaire. D'une façon peut-être différente, mais sans doute compatible avec ce qu'on fait les chercheurs en Linguistique, en Analyse du Discours et en Littérature, la notion de *contrat communicationnel littéraire* nous permet de considérer l'influence des facteurs linguistiques, extralinguistiques, sociologiques, psychologiques et artistiques.

On voit que l'on peut véritablement articuler avec cette notion un espace externe et interne de la communication. Un espace externe, lieu de la construction des identités psychosociales des sujets, de leur visée d'influence et des circonstances matérielles de la communication ; un espace interne, lieu de la construction des identités discursives des sujets et de la visée énonciative à travers la mise en scène langagière qui résulte pour partie des instructions données par la situation de communication, pour une autre des projets de parole spécifiques des sujets qui échangent.

La notion de *contrat de communication littéraire* est fondatrice en ce qu'elle définit l'*acte de langage* comme dépendant d'un ensemble de conditions de réalisation qui surdéterminent en partie aussi bien le processus de production que de réception ou, si l'on veut, d'interprétation. Ces conditions en font un enjeu de co-construction de sens entre deux sujets pour lesquels est requise une *compétence psycho-socio-langagière*. Et comme cette compétence suppose, elle-même, de la part de ces sujets, une reconnaissance réciproque du savoir qui est en jeu (le propos), de la relation de pouvoir qui s'instaure entre eux (les identités) et des comportements

possibles (les instructions de rôles discursifs), on peut dire alors que la notion de *contrat* est constitutive de n'importe quelle communication langagière, de n'importe quel genre de discours ou de textes.

Le *contrat* est, cependant, une condition nécessaire mais non suffisante pour expliquer en totalité *l'acte de communication*. Condition nécessaire au sens linguistique, à savoir qu'il est une condition *minimale* pour pouvoir communiquer. Le *contrat* dit le minimum nécessaire comme droit d'entrée à pouvoir produire/comprendre un échange langagier, y compris, bien entendu, un texte littéraire. Il en est de même pour tout acte de communication qui exige des conditions minimales, représentées par l'ensemble des contraintes de production-reconnaissance du contrat, mais qui n'exclue pas pour autant d'autres conditions toutes aussi nécessaires à l'échange.

Ainsi, du côté du *sujet qui communique*, on peut faire l'hypothèse que celui-ci a ses propres objectifs lorsqu'il se lance dans un acte de communication littéraire. Il y investit à la fois des buts rationnels et des désirs subjectifs qui constituent son enjeu personnel de communication. Mais il sait qu'il est obligé d'en passer par les contraintes de la situation d'échange dans laquelle il se trouve, situation dans laquelle l'autre se trouve inscrit, et que cet autre est supposé reconnaître sous peine de ne pouvoir entrer dans l'échange. Relation de reconnaissance réciproque supposée quant à la situation d'échange, relation contractuelle, donc, porteuse d'un enjeu propre dont le sujet communiquant doit tenir compte. Mais il sait aussi que l'enjeu du contrat n'est pas le tout de son projet de parole et qu'il va lui falloir créer des stratégies pour produire chez l'autre des effets qui soient susceptibles de l'amener à entrer dans son enjeu personnel. Évidemment, il ne peut s'agir ici que d'effets visés par celui-ci, des effets dont il suppose qu'ils auront un certain impact sur l'autre. On voit donc que son enjeu personnel se superpose à l'enjeu contenu dans le contrat, et, du même coup, que la notion de stratégie ne peut s'entendre, dans le domaine de la communication humaine, qu'en se référant, d'une part, à l'existence d'un cadre contractuel qui assure la stabilité et la prévisibilité des comportements, d'autre part, à l'existence d'un sujet qui intervient dans l'acte avec ses propres visées communicatives.

Du côté du *sujet récepteur*, on peut faire l'hypothèse que celui-ci interprète en fonction de ses propres objectifs, mais il est tenu, lui aussi, par ce que sont les contraintes de la situation d'échange, le contrat. Il peut être en mesure d'en saisir l'enjeu dans la mesure où il le connaît, mais il n'est pas sûr en revanche de saisir l'enjeu personnel du sujet communiquant. De plus, il peut y avoir plusieurs récepteurs, désignés ou pas, volontaires ou pas, qui, tout en percevant le même enjeu contractuel, reconstruisent chacun

des enjeux intentionnels différents. Si interpréter c'est, pour le sujet récepteur, se livrer à une série d'*activations* des sens contenus dans les énoncés qui lui sont adressés, on peut dire, en reliant cette notion à celle d'inférence, que ces activations sont autant d'inférences interprétatives que construit le sujet récepteur. On peut dès lors imaginer qu'il se livre à trois types d'activation inférentielle : i) celle qui consiste à produire les inférences nécessaires pour reconnaître l'enjeu du *contrat de communication littéraire* ; ii) celle qui consiste à produire certaines inférences qui ont été prévues par les effets visés du sujet communicant et qui correspondent donc à au moins une partie de l'enjeu personnel de celui-ci ; et iii) celle qui consiste à produire des inférences non nécessairement prévues par les visées du sujet communicant, mais qui sont latentes dans son message et donc reconstruites par le récepteur en fonction de sa propre intentionnalité.

On peut dire ainsi que le sujet communicant et sujet interprétant sont à la fois surdéterminés et libres. Surdéterminés en partie par l'enjeu du contrat, libres dans la construction des enjeux personnels et des effets qui s'y attachent. À partir de la rencontre de ce double processus de production/réception de l'échange langagier, on voit surgir dans le texte les sens possibles qui correspondront à l'enjeu du contrat, à l'enjeu personnel du sujet communicant et aussi du sujet interprétant, la part du sens correspondant à chacun de ces enjeux étant variable selon les cas et les sujets qui s'y trouvent impliqués. Évidemment la co-construction du sens dépendra entre autres du type de texte, du support, du contexte. Le texte littéraire, par exemple, se présente en général comme une *communication monolocutive* écrite et individualisée et dont les possibles interprétatifs dépendent des activations du récepteur-lecteur qui peut à la rigueur les modifier du fait de ses relectures. Il faut noter aussi que si la communication monolocutive écrite n'est pas individualisée, les activations varient plus ou moins selon les lecteurs, plus ou moins selon le genre, et varient avec le temps (relecture d'une même œuvre à différentes époques).

Ces différents cas d'activation supposent cependant qu'à chaque fois soit mise en place, quel que soit le récepteur, l'activation commune qui correspond aux inférences suscitées par le contrat. On pourrait alors ajouter que la position de l'analyste est celle de quelqu'un qui, ayant au préalable repéré les données du contrat situationnel, essaierait de se mettre dans la peau de divers récepteurs, produisant ainsi diverses activations dont l'ensemble constitue ce que l'on appelle les *possibles interprétatifs* d'un texte, c'est-à-dire la construction du sens.

Pour conclure, il faut dire que le *contrat de communication littéraire* n'empêche ni la pluralité des identités, ni la diversité des stratégies d'un

côté, ni la diversité ? des possibles interprétatifs de l'autre. Le contrat de communication littéraire n'est qu'un cadre minimal, nécessaire à l'intercompréhension, une base commune de reconnaissance, de cadrage du sens, de stabilisation d'une partie de la production/reconnaissance du sens, à partir de laquelle on peut envisager une multiplicité de variations et de créations de sens.

Références

- Amossy, R. & Maingueneau, D.** 2003. *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, PU Mirail.
- Charaudeau, P.** 1984. « Une théorie du sujet du langage », in *Langage et société*, n° 28. Paris, Maison des Sciences de L'Homme, juin.
- Charaudeau, P.** 1989. « La conversation entre le situationnel et le linguistique », in *Connexions*, n° 53. ARIP-ERES.
- Charaudeau, P.** 1993. « L'analyse de discours de situation d'interlocution à propos de débats médiatiques », in la revue de *Psychologie française*, tome 38-2. Paris, Dunod.
- Charaudeau, P.** 1994. « Catégories de langue, catégories de discours et contrat de communication », in *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D.** 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Maingueneau, D.** 2004. *Le discours littéraire : Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Collin.
- Maingueneau, D.** 2006. *Contre saint Proust, ou la fin de la littérature*, Paris, Belin.
- Mello, R.** 2006. *Análise do discurso & Literatura*, Belo Horizonte, NAD/FALE/UFGM.